



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR  
Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse  
Case postale 251 CH-3000 Berne 7  
Fax : 032 322 26 37  
Tel. : 032 322 06 05

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE - 28 AOUT .2006

---

### LOIS SUR LES ETRANGERS (LETR) ET SUR L'ASILE (LASI):

#### LE CRAN APPELLE A VOTER 2XNON CONTRE DES LOIS D'EXCLUSION, SÉGRÉGATIONNISTES, ANTI-INTÉGRATION ET INHUMAINES

Dans un passé assez récent, les Suisses émigraient en masse vers des terres plus vivables. Car le mouvement de population de zones hostiles, à un moment donné, vers celles plus attractives est un phénomène naturel, fortement conditionné par les réalités socioéconomiques existant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Etats. L'exploitation violente de nouvelles terres aux Amériques par les Européens à partir du 15<sup>ième</sup> siècle en est une preuve, s'il en était besoin.

Si les migrants suisses avaient buté dans ces terres plus vivables sur des Blocher et des durcissements sans cesse renouvelés de lois et pratiques les rejetant à la mer, nul doute que les dites communautés n'auraient pas fondé des **Geneva** en Alabama, Idaho, New York et Ohio, ou encore des **Bern** en Idaho, **New Bern** en Caroline du Nord, **Bernstadt** au Kentucky, **New Glarus** au Wisconsin, **New St Gallen** en Virginie, **Switzerland Country** en Indiana, **Tell City** en Ohio, **Grütli** au Tennessee, **Helvetia** à l'ouest de la Virginie et en Oregon, **Nova Friburgo** et **Nouvelle Genève** au Brésil, etc.

Les Africains semblent être aujourd'hui la raison principale pour laquelle l'Europe en général et la Suisse en particulier se barricadent. Pourtant, ils sont loin de former de fortes communautés prêtes à créer des **Petits Lubumbashi**, **Ghanatown**, **New Abidjan**, ou **New Senegal** en Suisse ou dans un autre pays européen d'immigration. Bien que très visible, l'immigration africaine, en provenance de l'ensemble du continent Noir, reste mineure. Du reste, tant qu'existeront le sous-développement et l'instabilité politique, dont les sources, de l'avis unanime, résident dans l'exploitation forcenée que continue à subir le continent, rien ne pourra empêcher l'immigration légale ou illégale vers l'Europe et la Suisse.

L'alinéa 2 de l'article 8 de la constitution suisse est catégorique : « *Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique* ». Pourtant les deux textes de lois (Lasi et Letr) qui, grâce à un soulèvement sans précédent d'une bonne partie de la société civile et de certains partis, vont être soumis à votation le 24 septembre prochain violent l'esprit et la lettre de cet article 8 de la loi fondamentale. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que le Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés a émis de « *sérieuses préoccupations* » et s'est inquiété de la conformité de la Lasi en particulier avec le droit international.

Plutôt que de prendre sans cesse des mesures plus contraignantes qui n'ont pour effet que de tourner encore plus le dos à la tradition humanitaire du pays, à enfreindre davantage les droits fondamentaux, ou à inscrire les stigmates de la discrimination, voire du racisme sur le visage longtemps lisse de la Suisse, le pays gagnerait à faire face à la question de l'immigration avec lucidité, clairvoyance et humanité.

Au vu de ce qui précède :

Le CRAN dénonce les graves atteintes délibérées à la Constitution ainsi qu'à des conventions internationales signées par la Suisse, que contiennent ces lois qui n'élèvent pas le peuple suisse ;

Le CRAN dénonce le populisme qui a fondé ces lois proposées dans l'unique but d'ériger en posture nationale les tendances irrémédiablement xénophobes de certains partis et hommes politiques en mal de messages politiques forts ;.

Le CRAN invite les autorités politiques, tentées de chercher des boucs émissaires à certaines difficultés du pays, à proposer une politique concrète de coopération à l'échelle internationale qui prenne en compte un commerce réellement équitable, en mettant fin définitivement à la permanente détérioration des termes de l'échange au détriment de ces mêmes pays pourvoyeurs de migrants. Seule une économie stabilisée au Sud permettra l'arrêt réelle et durable des flux migratoires vers l'Europe et la Suisse en particulier.

Le CRAN appelle aussi bien les autorités que toutes les personnalités du monde politique, économique, culturelle ou religieux, profondément attachées au respect de la dignité humaine quelque soit la personne, sa provenance, sa religion ou sa "race", à mettre tout en oeuvre, résolument, pour que la tradition humanitaire de la Suisse ne soit balayée définitivement par des lois xénophobes et de racistes ;

Le CRAN appelle au renforcement de l'unité d'action de toutes les organisations luttant pour une loi sur l'asile et une loi des étrangers à visage humain ;

Le CRAN appelle la population suisse, dans toute sa diversité culturelle à rejeter ces deux lois d'exclusion, ségrégationnistes, anti-intégration et inhumaines, en votant le 24 septembre prochain 2xNON !

Pour le Conseil de gestion du CRAN  
Gérôme Tokpa,  
Secrétaire général (079 641 66 92)